

N°2022/319

Nouméa, le 2 décembre 2022

## CONSEIL LOCAL DE LA JEUNESSE BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE DE MANDATURE SAMEDI 10 DÉCEMBRE

Les membres du Conseil local de la jeunesse se retrouveront le samedi 10 décembre à l'îlot Maître pour dresser le bilan de leur première année de mandat.



Les jeunes élus du CLJ, l'équipe encadrante et Warren Naxue, adjoint au maire chargé de la jeunesse ont rendez-vous le samedi 10 décembre pour dresser le bilan de la première année de mandature de cette nouvelle instance dédiée à la jeunesse.

Les séances de travail du matin feront place à des activités sportives et de loisirs l'après-midi, pour marquer la fin de cette première année de travail.

### PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- de 7h30 à 8h30 : accueil / petit déjeuner
- de 8h30 à 9h : présentation de l'outil collaboratif Google Workspace

- **de 9h15 à 10h** : point sur la composition des groupes par projet
- **de 10h15 à 12h** : bilan et échanges sur la première année de mandature et les perspectives pour l'années à venir
- **12h-13h** : déjeuner
- **13h-15h30** : activités nautiques, de loisirs et sportives
- **15h30** : retour à l'anse Vata.

## **AVEC LE CLJ, LES JEUNES ONT LA PAROLE !**

En juin dernier, le conseil municipal de la ville de Nouméa a entériné la création d'un Conseil local de la jeunesse, composé de jeunes Nouméens âgés de 16 à 26 ans.

Après avoir passé un entretien avec un jury, 42 jeunes (22 filles et 20 garçons) ont été sélectionnés. Lycéens, étudiants, en activité professionnelle ou en recherche d'emploi, ils sont issus d'horizons divers et représentatifs de la jeunesse nouméenne.

Durant deux ans, ils vont proposer, initier et mener à bien des projets qui répondent aux attentes et aux besoins des jeunes. Ils pourront aussi être saisis par le conseil municipal pour donner leur avis sur des actions municipales en faveur de la jeunesse, et participeront à des actions et des événements organisés par des partenaires de la Ville.

La création du Conseil local de la jeunesse poursuit trois objectifs :

- **Donner la parole aux jeunes** : pour exprimer leur avis sur les projets développés par la Ville ou proposer des actions répondant à leurs aspirations
- **Favoriser leur implication et leur engagement** dans la vie de la cité ;
- **Les faire devenir des acteurs** responsables et reconnus.

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

*Samedi 10 décembre de 8h30 à 15h30  
Ilot Maître*

***Pour la presse : merci de bien vouloir nous contacter avant le mercredi 7 décembre si vous souhaitez bénéficier du transport en navette.***